

(M. Denis), car il y a un représentant de la province de Québec au sein de cette commission.

**M. Denis:** Je n'ai pas ici la jurisprudence, ni les faits, ni la loi.

**M. Dubois:** Il vous en manque beaucoup.

**M. Ricard:** Il y a bien d'autres choses que vous n'avez pas.

**M. Denis:** J'ai, cependant, des coupures de journaux dans lesquels sont publiés des comptes rendus relatifs au choix de noms géographiques, etc., et la province de Québec n'est jamais représentée au sein de cette commission.

**M. Dubois:** D'abord qu'on a l'organisme, c'est tout ce qu'il nous faut.

**Une voix:** Vous en avez beaucoup à apprendre.

*(Traduction)*

**M. Matthews:** Je souhaite vivement que le premier ministre actuel obtienne cette résidence, mais puis-je lui dire que, s'il désirait avoir un lac dans notre belle région de Nanaïmo, il pourrait l'appeler du nom qu'il voudrait.

**M. le président suppléant:** Je ne suis pas certain d'avoir bien compris et je ne sais pas si c'est ce qu'on veut. L'honorable M. Comtois a proposé dans un amendement que les mots "lac Mousseau" soient insérés entre parenthèses après les mots "Lac Harrington" là où ces mots sont employés dans le bill.

Plait-il au comité d'adopter cette motion? (L'amendement est adopté.)

*(Texte)*

**M. Denis:** Monsieur le président, juste un mot. Comme tous les députés l'ont reconnu, ce lac et cette résidence constitueront un des plus beaux endroits de la province de Québec, et même du pays tout entier. La population du Québec est heureuse d'apprendre que le premier ministre, et surtout ceux qui lui succéderont, séjourneront à cet endroit. Comme il est sans aucun doute reconnaissant, le gouvernement devrait être généreux envers la province de Québec et, d'après moi, la seule façon de récompenser le Québec de ce beau site dont bénéficiera dorénavant le premier ministre, c'est de voir à ce que l'honorable ministre des Travaux publics (M. Green), ainsi que l'honorable ministre du Travail (M. Starr), trouvent des emplois aux chômeurs de la province de Québec qui sont plus nombreux que partout ailleurs et ne tirent même pas avantage des lois dont bénéficient les autres provinces.

**Des voix:** Asseyez-vous! Vous démontrez votre ignorance.

**D'autres voix:** Silence! Asseyez-vous! Règlement!

*(Traduction)*

(L'article ainsi modifié est adopté.)

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

## LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MODIFICATION TENDANT À AUGMENTER LE TAUX DE RÉMUNÉRATION, LE TAUX DES CONTRIBUTIONS, ETC.

La Chambre se forme en comité et reprend l'étude, ajournée le 15 juin, du bill n° C-43 tendant à modifier la loi sur l'assurance-chômage.

**M. Caron:** Pour terminer les observations que j'avais commencées hier soir, je voudrais signaler qu'avant de recevoir les derniers chiffres du Bureau fédéral de la statistique sur le chômage j'avais dit, hier soir, que je craignais que la situation de l'hiver prochain ne soit très mauvaise. J'en ai maintenant la confirmation, car les chiffres indiquent que le 14 mai 1959, en pleine saison favorable à la construction, on dénombrait 585,489 chômeurs au Canada. Ces chiffres sont bien plus élevés que ce que nous avions prévu.

**L'hon. M. Starr:** S'agit-il des chiffres du Bureau fédéral de la statistique?

**M. Caron:** Ces chiffres ont été publiés dans un communiqué de presse émis conjointement par le ministère du Travail et le Bureau fédéral de la statistique.

**L'hon. M. Starr:** L'honorable député méinterprète les chiffres. Ceux qu'il cite viennent des inscriptions au service national de placement.

**M. Caron:** Oui, mais ils ont été publiés aujourd'hui.

**L'hon. M. Starr:** Il s'agit seulement d'une annexe au communiqué. Ce n'est pas une partie du communiqué du Bureau fédéral de la statistique.

**M. Caron:** Mais la publication en a été faite aujourd'hui même sous l'autorité du ministère du Travail et du Bureau fédéral de la statistique. Nous devons accepter ces chiffres comme ils sont. Il s'agit, je le reconnais, des inscriptions aux bureaux du service national de placement. Le chiffre publié est de 585,489. C'est beaucoup plus que ce que nous pensions trouver en mai, où la reprise du travail est censée s'amorcer et s'étoffer en prévision des travaux d'été. Si les choses continuent de ce train et si le gouvernement ne fait rien d'autre pour accroître le taux des cotisations de l'assurance-chômage, je ne